



DES CHARGES IMMOBILIÈRES
INSUFFISAMMENT CONTRÔLÉES ?



L'énergie et l'eau coûtent cher. De surcroît leur usage n'est que rarement neutre en matière environnementale. Est-il possible d'en réduire les coûts de manière significative ? Si oui, comment ?

FAIRE LE POINT

Immolabel®, le logiciel de surveillance énergétique de Signa-Terre, structure l'approche par étapes. Pour commencer, ses spécialistes vont sur place, identifient les différents compteurs et sous-compteurs, les répertorient et les photographient (eau, eau chaude sanitaire, gaz, électricité, solaire). Ils établissent ainsi le schéma de comptage énergétique. Sa première utilité est de permettre de vérifier la cohérence entre la facturation et l'état existant. D'éventuelles anomalies dans l'installation sont également décelées à ce stade.

CORRIGER

La mise en œuvre se poursuit par la correction des anomalies relevées et l'adaptation du schéma de comptage énergétique. Il n'est pas rare qu'à ce stade déjà, les actions entreprises permettent des économies qui couvriront rapidement les frais engagés.

Sur cette base, Signa-Terre peut initier l'enregistrement et la répartition des différentes consommations.

MESURER

L'établissement du premier bilan Immolabel® permet, pour chaque fluide, de situer le niveau de consommation du bâtiment et son potentiel d'amélioration. Le rapport se présente sous forme d'étiquettes énergétiques, telles celles utilisées pour les appareils ménagers. Cette visualisation simplifiée des résultats permet une lecture rapide et directement exploitable et facilite les comparaisons entre les différents objets. Elle facilite la priorisation des actions à entreprendre.

Les données des bilans sont ainsi archivées. On peut facilement suivre l'évolution du bâtiment et vérifier l'impact des solutions d'amélioration qui auraient été mises en place.

SURVEILLER

Selon les besoins et les attentes du propriétaire ou de la régie, la fréquence des relevés, par conséquent du suivi, peut être annuelle et/ou mensuelle (solution ImmoLabel), voire même horaire (solution Green E-Value).

SIGNA-TERRE SA
Membre bureau SIA

GENÈVE
Rue Thalberg 2
CH-1201 Genève

VAUD
Chemin du Tortiguet 8
CH-1844 Villeneuve

T +41 22 715 25 80

SIGNA-TERRE AG
Mitglied SIA

BASEL
Peter Merian-Strasse 54
CH-4052 Basel

T +41 61 561 80 00

www.signa-terre.ch
info@signa-terre.ch

Les données de consommations sont enregistrées selon différentes sources : relevés sur place, copies de factures, transferts électroniques de documents et de données, télémetrie. Des alarmes sont en outre automatiquement déclenchées, analysées et communiquées en cas de dérives de consommation. Elles peuvent être ainsi corrigées sans délai.

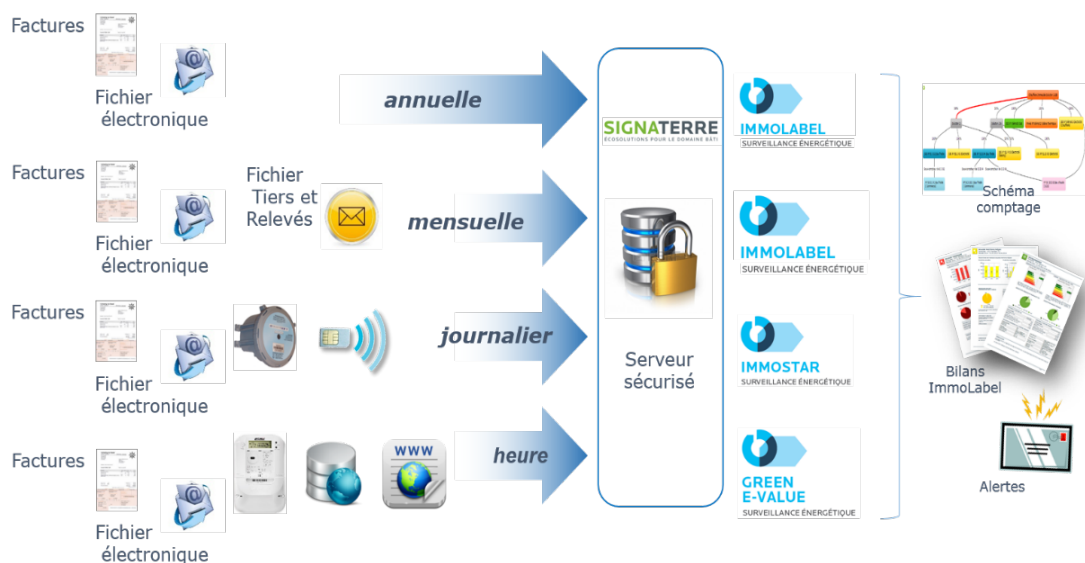
Nombre de régies et de nombreux propriétaires immobiliers, privés et institutionnels, ont ainsi pu améliorer leurs charges énergétiques de manière significative. Ceci tout en simplifiant et rationalisant leur travail et celui de leurs collaborateurs, ainsi qu'en réduisant leur empreinte CO2 dans l'atmosphère. Aucun n'y renoncerait aujourd'hui, en dépit de certaines hésitations initiales devant la nouveauté.

VALORISER SES BIENS ?

La recherche d'améliorations potentielles et économiquement adéquates s'inscrit logiquement dans cette démarche de surveillance. Les rapports réguliers et documentés permettent alors une bonne planification pour les stratégies de rénovation et de gestion durable des bâtiments.

Cette vision à moyen et long terme de sa gestion énergétique et des rénovations nécessaires pourra s'avérer déterminante dans la valorisation d'un bien ou d'un portefeuille immobilier.

Une fréquence de suivi et des documents adaptés à vos besoins :



SIGNA-TERRE SA
Membre bureau SIA

GENÈVE
Rue Thalberg 2
CH-1201 Genève

VAUD
Chemin du Tortiguet 8
CH-1844 Villeneuve

T +41 22 715 25 80

SIGNA-TERRE AG
Mitglied SIA

BASEL
Peter Merian-Strasse 54
CH-4052 Basel

T +41 61 561 80 00

www.signa-terre.ch
info@signa-terre.ch

- LES + :**
- Des documents de synthèse créés pour une lecture simplifiée des consommations d'eau, d'énergie, d'électricité et de solaire des immeubles.
 - Un comparatif et une analyse des consommations relatives (par type, catégorie de bâtiment).
 - Une Information des dérives, avant les échéances des bouclements.
 - Une gestion des sous-compteurs et de leurs relevés.
 - Le comparatif annuel et l'analyse des dérives.